Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

DLCM AVENIR - Part R

Fonds Commun de Placement géré par AMPLEGEST

Nom de l'initiateur : AMPLEGEST
Code Isin : FR00140063W3
Site internet : www.amplegest.com
Devise du produit : Euro
Contact : Appelez le 01 40 67 08 40 pour de plus amples informations sur le produit.
Autorité compétente : L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de AMPLEGEST en ce qui concerne ce document d'informations clés. AMPLEGEST est agréée en France sous le n° GP-07000044 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 28/06/2024

Avertissement

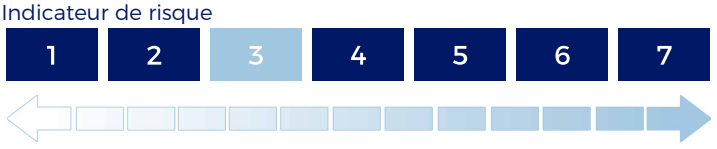
Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut-être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit

Type : DLCM AVENIR est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.
Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur) : Le produit n'a pas d'échéance. Il a été créé le 10 décembre 2021 pour une durée de 99 ans sauf dans le cas de dissolution anticipée ou de prorogation.
Objectifs : L'objectif de gestion est d'obtenir une performance annuelle nette de frais de gestion supérieure à 6% sur la durée de placement recommandée de 5 ans, par la gestion discrétionnaire d'un portefeuille majoritairement composé d'OPCVM exposés aux marchés actions internationaux. Les OPCVM ou ETF actions sélectionnés auront des univers d'investissement bien définis comme des fonds thématiques, sectoriels ou régionaux. La gestion reste totalement discrétionnaire notamment dans l'appréciation et la sélection des univers actions sur lesquels sera exposé le fonds. Les stratégies sélectionnées peuvent ainsi porter sur tous secteurs, toutes zones géographiques ou toutes thématiques dont aucune n'est structurellement privilégiée. La gestion du fonds n'étant pas indicielle et reposant notamment sur une sélection de fonds thématiques, il n'existe pas d'indice réellement représentatif. En vue de permettre au gérant une diversification de ses placements et une gestion de son exposition aux risques actions, le portefeuille pourra être investi, en OPCVM ou ETF de type « obligataires » exposés à des risques de taux et de crédit, sans limitation en termes de notation des émetteurs. Exposition actions internationales : de 60% à 100%. Les OPCVM ou ETF actions sélectionnés pouvant être investis sur des actions de toutes zones géographiques et de toutes tailles de capitalisation, l'exposition aux pays émergents et aux petites capitalisations ne sera pas limitée.
Expositions aux titres de créance : de 0% à 30%. Les OPCVM ou ETF obligataires sélectionnés pourront être investis sur des obligations « high yield » à caractère spéculatif ou jugées équivalente par la société de gestion sans limitation. L'exposition aux produits de taux des pays émergents devra rester accessoire et donc limitée à 10%. Le cumul des expositions ne dépasse pas 100% de l'actif. Le fonds pourra ainsi être à 100% exposé au risque de change. Le Fonds pourra investir jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen (agréés conformément à la Directive 2009/65/CE) investissant au maximum 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM ou de fonds d'investissement.
Le Fonds sera investi au minimum à hauteur de 80% de son actif en parts et actions d'autres OPCVM ou ETF européens relevant de la directive 2009/65/CE. Le Fonds pourra également investir dans la limite de 20% de son actif en parts ou actions de FIA européens répondant aux quatre conditions suivantes :
1. Ils sont soumis à une surveillance équivalente à celle applicable aux OPCVM et la coopération entre l'AMF et l'autorité de surveillance du FIA est suffisamment garantie.
2. Le niveau de la protection garantie aux porteurs est équivalent à celui prévu pour les porteurs d'OPCVM.
3. Leur activité fait l'objet de rapports semestriels et annuels détaillés.
4. Ils ne peuvent investir plus de 10 % de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement.
Et plus généralement tout OPCVM sur lesquels l'OPCVM est ou sera autorisé à intervenir selon la réglementation en vigueur.
Le fonds se réserve la possibilité d'investir dans des OPCVM gérés par la société de gestion ou par une autre société qui lui est liée.
Le fonds n'investira pas dans des titres en direct (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).
Le fonds peut intervenir à hauteur d'une fois le montant de son actif sur des instruments financiers à terme, négociés sur les marchés réglementés français et étrangers, en vue d'exposer le portefeuille au risque actions via des contrats futures et options. Le fonds peut également investir dans des titres intégrant des dérivés et exposés au risque action.
Indicateur de référence : Néant
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation. Les revenus (distributions de dividendes et plus-values nettes réalisées) sont automatiquement réinvestis dans le fonds..
Investisseurs de détail visés : Le fonds s'adresse à tous souscripteurs ayant la connaissance et l'expérience requises pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement envisagé et capables de supporter une perte en capital. Du fait de l'exposition du fonds aux actifs risqués ce fonds convient à l'investisseur qui ne prévoit pas de retirer son apport avant 5 ans et dont l'objectif est la croissance de son capital sans garantie de préservation. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le prospectus du Fonds.
Dépositaire : CACEIS Bank
Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : Vous pouvez demander le rachat de vos parts tous les jours avant 11h. Les opérations de souscriptions et rachats sont effectuées de façon quotidienne auprès de notre centralisateur Caceis Bank et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation. Les règlements sont effectués en J+3 (jours ouvrés). La valeur liquidative du fonds est disponible sur www.amplegest.com et auprès de la société de gestion.
Informations complémentaires : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts du fonds, sont disponibles sur notre site internet www.amplegest.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : Amplegest, 50 Boulevard Haussmann, 75009 Paris ou à l'adresse électronique suivante : contact@amplegest.com

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible *Risque le plus élevé*

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 années.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé le produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :
Risque de liquidité : il existe le risque de ne pas pouvoir vendre rapidement un investissement à sa juste valeur de marché, ce qui peut entrainer une baisse de la valeur liquidative.
Risque de crédit : risque de dégradation de la qualité de crédit ou de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille et entrainer une baisse de la valeur liquidative.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performance, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'Investissement : 10 000 €

			Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Scénarios	Minimum : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
	Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 600 €	5 760 €
		Rendement annuel moyen	-34.00%	-10.44%
	Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 100 €	9 320 €
		Rendement annuel moyen	-9.00%	-1.40%
	Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 090 €	16 770 €
		Rendement annuel moyen	10.90%	10.90%
	Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 380 €	19 430 €
		Rendement annuel moyen	43.80%	14.20%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre mars 2019 et mars 2020, intermédiaire entre janvier 2021 et janvier 2022 et favorable entre mars 2020 et mars 2021.

Que se passe-t-il si AMPLEGEST n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts.
Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit.
Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :
- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 Euro sont investis.

Investissement : 10 000 € Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	284 €	1 504 €
Incidence des coûts annuels (*)	2.80%	2.80% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.
Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13.70% avant déduction des coûts et de 10.90% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.76% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	276 €
Coûts de transaction	0.08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	8 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	20.00% net de toute taxe de la performance de l'OPCVM supérieure à un taux de rentabilité annualisé net de 6%. Le montant réél varie donc en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts liés à la performance "si vous sortez après 1 an" est une moyenne des commissions de performance perçues au cours des 5 dernières années. La commission de performance est payée même si la performance de l'action sur la période d'observation de la performance est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0 €

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site. www.amplegest.com.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans
Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (5 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit. Ce produit a une liquidité quotidienne, vous pouvez donc retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de La société de gestion, d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier : AMPLEGEST – 50 boulevard Haussmann, 75009 PARIS. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amplegest.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Si la réponse apportée à la réclamation ne satisfaisait pas le porteur, ce dernier a alors la possibilité de faire appel au médiateur de l'AMF : https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur.
Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : https://www.amplegest.com/fr-FR/funds/dlcm-avenir/shares/FR00140063W3-r
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : maximum 10 ans en fonction de la date de création de la part.
Informations relatives à la finance durable : https://www.amplegest.com/fr-FR/investissement-responsable

Le fonds est classifié catégorie « Article 6 » au sens du Règlement « SFDR ».
Les risques en matière de durabilité ne sont pas systématiquement pris en considération dans les décisions d'investissement au sein de ce fonds. Pour plus de détails, veuillez-vous référer au prospectus du fonds.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit ne prévoit pas la mise en place de "Gates" (mécanisme de plafonnement des rachats).
Pour toute information, veuillez contacter nos services.